

secteur de l'agriculture qui revêt tant d'importance dans l'Ouest en soit arrivé à cette étape critique avant qu'on s'avise d'agir. Le gouvernement a adopté une attitude plutôt cavalière à l'égard d'accords mondiaux concernant les denrées primaires. D'accords sur le sucre, on ne souffle jamais mot. En réalité, c'est un des aspects de l'agriculture canadienne, mais dans l'ensemble de notre industrie agricole, il a peu d'ampleur. Le gouvernement n'a jamais jugé à propos d'encourager un accord sensé sur le sucre. C'est un autre point que le député de Medicine Hat, abordera je pense, quand il disposera d'un peu plus de temps, après le règlement du problème du blé.

Puisque le problème des accords internationaux sur le blé est si important pour le pays tout entier, et si vital pour l'Ouest, je trouve étrange que les choses aient pu en venir là sans que les porte-parole du gouvernement poussent les hauts cris au cours des derniers mois, et que nous avons dû attendre l'ouverture du Parlement pour qu'il soit possible d'agir. D'ailleurs, cette mesure n'est qu'une simple opération de ravalement et non pas une solution d'avenir.

J'espère que les responsables feront tout leur possible pour réduire la concurrence déloyale venant de l'extérieur et non de l'intérieur du Canada. A mon avis, les porte-parole de l'industrie et du commerce siégeant de ce côté-ci de la Chambre ont trop longtemps considéré les possibilités de la concurrence à l'intérieur du Canada, tout en négligeant celle qui peut surgir sur le marché international et entraîner les conséquences les plus graves pour une gamme d'industries, en particulier pour l'industrie agricole.

M. Langlois (Mégantic): Monsieur le président, je ne retiendrai pas trop longtemps l'attention de la Chambre sur cette question quoiqu'elle soit importante. Mieux que quiconque à la Chambre, je l'espère du moins, le ministre du Commerce conçoit l'importance du problème. Il nous donnera sûrement un tas de détails et de renseignement sur la situation dans laquelle se trouvent soudainement les cultivateurs par suite de cette dernière crise des prix du blé et des céréales.

D'aucuns me diront peut-être: «Que vous importe, à vous, représentant d'une province qui n'a pas grand-chose à voir avec l'exportation du blé?» Ou ils me demanderont ce que je sais au sujet du prix des œufs en Chine? Peu de chose peut-être, mais je m'y connais plus en omelettes qu'en poules.

[M. Johnston.]

C'est une situation assez étonnante car autrefois le gouvernement tenait à garantir les prix aux cultivateurs, créant ainsi une certaine stabilité. Cet état de chose surprend quelque peu les producteurs et les membres de la Chambre. Toutefois, le fait que, cette année, dans les principales régions productrices de blé au Canada, le rendement soit très bas comparé à certaines années antérieures, surtout l'an passé, préoccupe des cultivateurs.

Je me rappelle le moment où la nouvelle a paru, annonçant que les cultivateurs obtiendraient 20c. de plus à l'élévateur. Certains cultivateurs qui ne savaient pas exactement de quoi il retournait en ont été heureux. Dans l'ensemble, le cultivateur n'en a pas tiré grand avantage. Il a reçu plus à l'élévateur mais pas dans les arrérages. S'il obtient 20c. à l'automne, il ne les a pas au printemps.

Une chose qui préoccupe et indigné les agriculteurs, c'est qu'ils ne travaillent pas forcément à leur avantage. J'oserais même m'exprimer ainsi: ils sont tous au service des producteurs et des fabricants de machines agricoles. Quand les agriculteurs sont aux prises avec le problème qui se pose à eux maintenant, quand ils voient qu'on sabote les contrats de vente du blé et qu'ils ne savent pas ce qu'ils feront de la petite quantité de blé qu'ils doivent écouler, je crois que c'est le devoir et la responsabilité du gouvernement d'examiner le problème, de faire des recommandations et de prendre des mesures draconiennes, au besoin. Il faut mettre un frein à cette tendance à la hausse du prix des machines agricoles. Sinon un grave problème se posera d'ici peu dans l'agriculture. Quand on songe au prix des machines agricoles il y a 10 ou 15 ans, on est incapable de trouver la raison d'une hausse aussi forte.

Les fabricants de machines agricoles recourent à de petits stratagèmes que les cultivateurs eux-mêmes ne peuvent déjouer. D'aucuns diront qu'ils ne sont pas obligés d'acheter ces machines. Lorsqu'un cultivateur possède une machine de trois, quatre ou cinq ans en mauvais état, il ne peut attendre indéfiniment, à l'époque de la moisson, pour la faire réparer. On pourra dire qu'il aurait dû s'en occuper au printemps. En effet, mais il n'a pas alors l'argent voulu. Lorsqu'arrive le temps de la récolte à l'automne, il doit réparer cette machine. Elle se brise parfois au moment même de la rentrée de la moisson et le cultivateur apprend que, la pièce de rechange n'étant pas en stock, il devra attendre. On lui dit parfois que la pièce est à Toronto